

# Les profs d'allemand interpellent les candidats à la présidentielle

L'Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France (ADEAF) entend peser dans le débat présidentiel. La lettre ouverte suivante, assortie de questions précises (voir encadré), a été envoyée aux différents candidats.



Jean-Michel Hannequart, président de l'ADEAF.

La France et l'Allemagne se sont engagées en 2004 à relancer l'enseignement de leur langue respective pour approfondir leurs relations tant sur le plan économique que dans les domaines politique et culturel. Nombre de projets franco-allemands ne peuvent en effet être menés à bien faute de spécialistes maîtrisant l'allemand. Pour la même raison, les entreprises françaises n'occupent pas la place qu'elles devraient occuper sur le premier marché européen. Et si Français et Allemands s'accordent à dire que "nous avons tout à faire ensemble", le rapprochement entre les sociétés civiles bute trop souvent sur l'obstacle linguistique.

Au-delà de ces objectifs bilatéraux, les deux gouvernements ont

voulu démontrer qu'ils étaient capables de mener une politique des langues conforme à leurs intérêts. Se résigner à communiquer dans une langue tierce conduirait à renforcer l'uniformisation linguistique et culturelle induite par la globalisation et ne permettrait pas un réel échange avec un partenaire qu'on ne peut appréhender qu'à travers sa langue et sa culture.

Le plan de relance de l'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne pose donc en termes concrets le problème de la politique linguistique et culturelle dont notre pays doit se doter pour promouvoir une Europe plurilingue et respectueuse de la diversité des cultures. C'est un enjeu important du débat des élections présidentielles et c'est pourquoi nous vous soumettons un certain nombre de questions concernant vos projets dans le domaine linguistique et culturel. Nous reproduirons vos réponses pour en informer les 2 500 adhérents de notre association et élaborerons une prise de position publique pour attirer l'attention des électeurs sur cet enjeu.

Au nom de tous les membres de l'ADEAF, je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter aux questions ci-jointes et vous prie de croire à l'expression de ma considération."

Jean-Michel Hannequart  
Président de l'ADEAF

## Questions

### Concernant l'enseignement des langues :

- Quelle place souhaitez-vous donner aux langues dans le système éducatif et quelles mesures concrètes préconisez-vous pour favoriser leur apprentissage ?
- Etes-vous partisan de l'enseignement des langues dès le cours élémentaire ?
- Quelles langues doivent être proposées à l'école élémentaire ?
- Quelle place accorder à l'anglais ?
- Souhaitez-vous renforcer la diversification linguistique ? Si oui, par quelles mesures ?
- Etes-vous favorable à l'élaboration au niveau national d'une politique linguistique ? Quels en seraient les axes principaux ?
- Quelle place et quelle autonomie donner aux régions dans le domaine de la politique des langues ?

### Concernant l'enseignement de l'allemand :

- Un plan de relance de l'enseignement de l'allemand a été adopté en 2004 qui prévoit le renforcement de l'enseignement de l'allemand en primaire, le développement de classes bilingues en collège, une information des parents et des élèves sur les atouts de l'allemand "passport pour l'Europe", la mise en place de certifications... Quelles impulsions donnerez-vous pour faire appliquer ces mesures dans toutes les académies ?
- Préconisez-vous d'autres mesures pour renforcer l'apprentissage de la langue de notre premier partenaire ?

### Concernant la relation franco-allemande :

- Quelle place accordez-vous à la relation franco-allemande ?
- Quel rôle et quel avenir devrait avoir l'Office franco-allemand pour la jeunesse après sa réorganisation ?



## Femmes de tête

Co-organisé à Strasbourg par la Fondation entente franco-allemande (Fefa), un colloque a dégagé des pistes d'analyse sur l'émergence des femmes au pouvoir en France et en Allemagne. Compte-rendu.

Une femme (Angela Merkel) chancelière en Allemagne, une autre (Ségolène Royal) candidate à la présidence de la République en France : organisé à Strasbourg par la Fondation entente franco-allemande (Fefa), présidée par André Bord, et la fondation Konrad Adenauer, avec le soutien de la ville de Karlsruhe, le colloque "Femmes et stratégies de pouvoir" ne pouvait mieux coller à l'actualité. Pendant toute une journée, les locaux de l'École nationale d'administration ont été le théâtre de débats nourris. Avec comme point de départ ce constat, largement partagé : le mouvement vers une participation accrue des femmes au pouvoir, dans quelque domaine de décision que ce soit, paraît aujourd'hui irréversible. Même si la situation n'est pas forcément comparable de part et d'autre du Rhin...

Ce tableau dressé, les intervenantes se sont efforcées de déterminer s'il existe des "stratégies féminines d'accès au pouvoir". Selon Annette Schavan, ministre allemande de l'Éducation, les femmes politiques disposeraient d'un avantage dans deux situations bien précises. D'abord en cas de

crise considérée comme sans issue : elles serviraient alors de recours. Ensuite "lorsqu'une institution craint de ne plus passer pour assez moderne et fait alors appel à une femme, si possible jeune."

### "Plafond de verre"

Mais Annette Schavan a régulièrement eu l'impression, durant sa carrière politique, de buter sur un "plafond de verre" : si l'on concède volontiers aux femmes certains ministères comme celui de l'Éducation ou celui de la Famille, il demeurerait en effet difficile pour elles d'avoir accès aux autres. Pour conclure, Annette Schavan a invité les femmes à mettre en œuvre leurs dons particuliers pour la communication. "Le charme n'a rien d'immoral", a-t-elle lancé, avant de conclure par cet encouragement : "Le pouvoir, il faut le vouloir et l'aimer. On ne peut y accéder en gardant ses distances."

Dans un message vidéo adressé à l'auditoire, la ministre française de la Défense Michelle Alliot-Marie est venue rebondir sur les propos de sa collègue allemande à l'Éducation. Pour les femmes, la politique est associée à une certaine "agressivité", a déploré "MAM",

avant d'appeler à une "banalisation" de la politique. Chiffres à l'appui, le chef des armées françaises a souligné le retard de la France par rapport à l'Allemagne en matière de promotion des femmes aux plus hautes responsabilités politiques. Seuls 14 % des députés en France sont des femmes, contre 32 % en Allemagne.

Martine Calderoli-Lotz, vice-présidente du Conseil régional d'Alsace a avancé une explication à ce déséquilibre persistant : les réseaux de pouvoir masculins demeurent très puissants et plus difficilement intégrables par les femmes, a-t-elle regretté. Isabelle Duchefdelaville, inspectrice générale de la Ville de Paris a souligné le rôle émancipateur des grandes écoles. 97 % des diplômées de l'Ena travaillent ensuite à temps plein.

La situation de l'Allemagne apparaît spécifique, en raison du problème récurrent de la garde des enfants. Selon Helga Lukoschat, directrice de l'Académie européenne pour les femmes à Berlin, le phénomène est flagrant et préoccupant dans les entreprises allemandes. D'après une étude citée par l'académicienne, si 50 % des couples allemands vivent encore selon le modèle traditionnel (l'homme ayant un travail à temps complet mais pas la femme), seuls 6 % souhaitent vivre ainsi. Remédier à ce décalage passe par l'émergence d'une nouvelle culture d'entreprise en Allemagne, proposant des modèles de carrière spécifiques pour les hommes et les femmes... ■

Au cours du colloque, Annette Schavan, ministre allemande de l'Éducation a reçu le prix Brigitte Sauzay, décerné pour la première fois, en hommage à son engagement en faveur des femmes et pour sa contribution au renforcement de la relation franco-allemande.

## Courrier des lecteurs

### Ofaj : Alfred Grosser nous écrit

"[...] L'Ofaj ne correspond plus à la visée du chancelier et du Général. D'organisme transnational assez indépendant et dominé par la "société civile" des deux pays, il est devenu un instrument intergouvernemental aux mains des administrations. Encore ne pouvais-je savoir que l'organe consultatif sans pouvoirs, réservé en principe à ladite société civile, comprendrait, du côté français, comme le conseil d'administration, une ribambelle de fonctionnaires ministériels."

